



LE CANAL DE BLAIN VIVRE

Numéro 8 - Juin 2024



ÉTUDE ARCADIS RN171



Le mardi 14 mai des agents ont réalisé une enquête auprès des conducteurs de véhicules circulant sur le secteur : "Où allez-vous ? D'où venez-vous ? Allez-vous consommer sur Blain ?"

3 points de contrôle sur Blain :

- sortie de Blain direction Bouvron sur la RN171
- entrée de La Grignonnais en venant de Blain sur la RN171
- rue de Nantes devant Biocoop dans le sens entrant sur le rond-point de l'Écluse

En complément, 10 points de comptage par câble au sol ont été posés pendant les 2 dernières semaines de mai, sur Blain et La Grignonnais.

Une réunion des élus avec le sous-préfet est prévue en septembre, pour rendre compte de l'étude.

RETOUR SUR LE DÉBAT PUBLIC

Le jeudi 14 mars une soixantaine d'habitants ont répondu à notre invitation. M. Caillon (élu de Blain) et M. Lesouef (co-président de Blain à Vélo) ont échangé sur les problématiques de circulation dans et autour de Blain, et sur les solutions alternatives. Si M. Crahès (maire de La Grignonnais, et président de l'asso RN171-RD771) et M. Raux (député) étaient venus, les débats auraient porté davantage sur les poids lourds en transit, et les solutions étudiées par le cabinet Arcadis (CPER État-Région).

Ce même cabinet s'est entretenu un peu plus tôt ce même jour avec notre association, dans le cadre de son étude, afin de mieux appréhender les enjeux des déplacements concernant la RN171.

ÉTUDE RD164

Le cabinet Mobhilis a rendu les résultats de son étude : origine et destination des poids lourds.

Depuis, les services de la mairie sont toujours en train d'analyser leurs propres données. Pour rappel, le calendrier prévoyait des préconisations rendues fin 2023, une validation par les élus avec un chiffrage du coût des aménagements en 2024, pour d'éventuels travaux en 2025.

SCOT HORIZON 2050

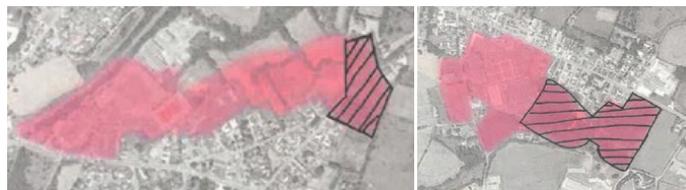
État	Loi / Code urbanisme
Région	SRADDET
Bassin de vie	SCOT
Intercommunalité	PLUI
Commune	Projet urbain/construction permis de construire

À Fay le 30 mars nous avons assisté à une présentation du futur SCOT 2050 (schéma de cohérence territoriale). Regroupant 5 EPCI (Région Nazairienne et de l'Estuaire ; Nantes Métropole ; Erdre et Gesvres ; Pays de Blain ; Estuaire et Sillon), il est le 3^e depuis 2007 mais le 1^{er} incluant Pays de Blain Communauté.

Il déterminera les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir, en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'énergie, d'équipements. D'autres consultations seront organisées.

PAYS DE BLAIN / SCOT

Le bureau communautaire du 9/04 a adopté les modifications des périmètres des SIC (Secteurs d'Implantations commerciales) de La Mazonnais, et de l'Isac. Quel avenir pour le centre-ville ?



AGENDA

22/11 à 20h : Assemblée générale - salle H. Dunant

CONTACTS

 blainvivre@gmail.com
 www.blainvivre.fr
 [facebook/Blain Vivre](https://facebook.com/Blain_Vivre)